

Paris, le 8 FEVRIER 2016



## *Communiqué de presse*

### **La Garantie jeunes s'étend à 19 nouveaux départements**

**En 2013, dans le cadre d'un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le Gouvernement a choisi d'agir pour prévenir le risque d'exclusion. C'est aujourd'hui tout l'enjeu de la Garantie jeunes : permettre à des jeunes en grande précarité de s'installer dans la vie active grâce à un parcours complet et intensif d'accès à l'emploi. 19 nouveaux départements ont été choisis par Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social pour intégrer cette expérimentation.**

#### **Près de 46 000 jeunes entrés en *Garantie jeunes* depuis 2013**

La Garantie jeunes s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective, bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Cette expérimentation a été lancée sur 10 départements en 2013 et a été étendue à 62 nouveaux départements en 2015. En deux ans, près de 46 000 jeunes en ont bénéficié.

#### **La Garantie jeunes étendue à 19 nouveaux départements**

Fort des premiers retours d'expérience, qui soulignent l'intérêt et l'efficacité de cette démarche innovante pour les jeunes et les entreprises concernés, Myriam El Khomri, a lancé en décembre 2015 un nouvel appel à candidatures pour étendre la Garantie jeunes à tous les territoires volontaires en 2016. 19 nouveaux départements et 85 nouvelles missions locales vont donc très prochainement mettre en œuvre le dispositif. Fin 2016, 91 départements volontaires déploieront la Garantie Jeunes. Celle-ci sera généralisée à l'ensemble du territoire en 2017 sur la base de l'évaluation du comité scientifique qui rendra ses premières conclusions à l'été.

La démarche Garantie jeunes s'inscrit dans une volonté de promouvoir d'autres formes d'accompagnement afin d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins spécifiques des jeunes en situation de grande précarité et d'exclusion du marché du travail. Elle est basée sur la reconnaissance

de l'accès à l'emploi comme facteur premier d'insertion et de lutte contre la pauvreté. Elle vise également à apporter un appui aux employeurs et à les intégrer comme acteurs dans le champ même de l'accompagnement, pour influencer sur leurs pratiques de recrutement et sécuriser leur relation de travail avec les jeunes.

#### **Chiffres clés au 31 décembre 2015**

- 72 départements déploient déjà la Garantie jeunes dans 273 missions locales. Fin 2016, ils seront 91 départements dans 358 missions locales, soit 80% du réseau ;
- 46 000 jeunes sont entrés en Garantie jeunes depuis le début du dispositif (2013) ; 35 000 sont en cours d'accompagnement.
- Leur profil :
  - \*94% sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation (Neets) ;
  - \*Près de 80 % sont très peu qualifiés, ou n'ont aucun diplôme ;
  - \*21% résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).
- 18% n'étaient pas connus des missions locales.
- Près de 83% des jeunes, accompagnés depuis plus de 2 mois en Garantie jeunes, ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles.
- Plus de 100 000 jeunes devraient avoir intégré la Garantie jeunes d'ici fin 2016.

#### **19 départements et 61 missions locales intègrent l'expérimentation**

- Meuse : Missions locales du Nord Meusien, du Sud Meusien
- Vienne : Missions locales Nord-Vienne, Poitou, rurale Centre et Sud-Vienne
- Ain : Missions locales Bresse Dombes Côtières, Bugey Plaine de l'Ain, Oyonnax Bellegarde Gex
- Rhône : Missions locales des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais, rurale Nord Ouest Rhône, du Sud Ouest Lyonnais, Vaulx-en-Velin, Villefranche-Beaujolais, Lyon, Plateau nord Val-de-Saône, Bron Décines Meyzieu, Vénissieux, Villeurbanne, Rhône Sud Est, Rhône Sud-MIFIVA
- Nièvre : Missions locales Bourgogne Nivernaise, Nivernais Morvan, Nevers
- Yonne : Missions locales de l'Auxerrois, du Sénonais
- Loiret : Missions locales Orléanais, Montargis Gien, du Pithiverais
- Corse-du-Sud : Missions locales Ajaccio, Porto-Vecchio
- Paris : Mission locale Paris
- Yvelines : Missions locales Plaisir, Saint-Quentin-en-Yvelines, Les Mureaux, Poissy, Conflans, Mantes
- Val-de-Marne : Missions locales Ivry-Vitry, Bords de Marne, Bièvre-Val-de-Marne
- Val-d'Oise : Mission locale Beaumont-sur-Oise
- Aveyron : Mission locale de l'Aveyron

- Tarn : Missions locales Tarn Nord, Tarn Sud
- Calvados : Missions locales Sud Pays d’Auge, Caen-la-Mer Calvados Centre
- Maine-et-Loire : Missions locales Angevine, du Choletais, du Saumurois
- Vendée : Missions locales Haut-Bocage, Pays Yonnais, Sud Vendée, Vendée Atlantique
- Alpes-Maritimes : Mission locale Nice
- Var : Missions locales de la Seyne et de l’Ouest Var, des Jeunes Toulonnais, du Coudon au Gapeau, Ouest Haut Var, Dracénie Verdon Bagnols pays de Fayence, Est Var, Centre Var

**24 nouvelles missions locales sur des départements déjà partiellement couverts par la Garantie jeunes vont également rejoindre l’expérimentation :**

- Ardennes : Mission locale Charleville-Mézières
- Drôme : Mission locale Vallée de la Drôme
- Isère : Missions locales Isère rhodanienne, Nord Isère, Pays du Sud Grésivaudan, du Pays voironnais
- Haute-Saône : Mission locale Héricourt
- Saône-et-Loire : Mission locale du Chalonnais
- Seine-et-Marne : Missions locales Melun, Mitry-Mory, Montereau, Provins, Sénart
- Essonne : Missions locales des 3 Vallées, Sud Essonne, Sainte-Geneviève-des-Bois
- Hauts-de-Seine : Mission locale Fontenay-aux-Roses
- Seine-Saint-Denis : Missions locales Sevrans Tremblay Villepinte, Sud 93
- Hérault : Missions locales Garrigue et Cévennes, du bassin de Thau, Petite Camargue Héraultaise
- Loire-Atlantique : Mission locale du pays de Retz
- Bouches-du-Rhône : Mission locale du Pays salonais

Pour en savoir plus sur la Garantie jeunes : <http://travail-emploi.gouv.fr/garantie-jeunes>

**Contact presse :**

[secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr) / 01 49 55 31 02